



DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE

CHÈQUE INFLATION

Face à l'inflation, la solidarité est une priorité dans les actions portées par le C.C.A.S de la commune de Villetaneuse. La mise en place des chèques d'inflation est une aide visant à améliorer les conditions de vie de tous. L'éligibilité à cette aide varie selon différents critères :

- Être locataire ou propriétaire sur la commune depuis au moins le mois de février 2025.
- Remplir les conditions de ressources :

Personne seul(e)	Couple	Plafond à ne pas dépasser	Montant accordé
Personne seule		15 098,04 €	60 €
Personne seule avec 1 enfant	Couple	22 647,06 €	80 €
Personne seule avec 2 enfants	Couple avec 1 enfant	27 176,47 €	100 €
Personne seule avec 3 enfants	Couple avec 2 enfants	31 705,88 €	120 €
Personne seule avec 4 enfants	Couple avec 3 enfants	36 675,90 €	140 €
Personne seule avec 5 enfants	Couple avec 4 enfants	40 764,71 €	160 €
Personne seule avec 6 enfants	Couple avec 5 enfants	45 294,12 €	180 €
Etc.	Etc.	+ 4 529,41 € par enfant en plus	200 €

Le Centre Communal d'Action Sociale, attribue une aide ponctuelle, dérogatoire et exceptionnelle aux personnes concernées et éligibles qui en feraient la demande.

MONTANT DE L'AIDE PAR FOYER COMPRIS ENTRE 60 ET 200 EUROS

DOSSIER À RENVOYER COMPLET DANS LES PLUS BREFS DELAIS ET AU PLUS TARD LE 26/09/2025		
Sur place ou par courrier au Centre Communal d'Action Sociale 1 Place de l'hôtel de Ville 93430 VILLETANEUSE	OU	Par mail à ccas@mairie-villetaneuse.fr

Merci de fournir des photocopies, aucune copie ne sera effectuée, aucun original ne sera retourné.

Seul un dossier complet sera étudié.

TOUT DOSSIER INCOMPLET EST AUTOMATIQUEMENT REFUSE

Pour toute demande d'information : appeler au 01.85.57.39.60

Pièces impératives à joindre à votre dossier

- **La demande d'aide exceptionnelle** complétée et signée ci-dessous.
- **Justificatif d'état civil du foyer**
 - Carte d'identité ou titre de séjour, livret de famille si personne à charge,
- **Justificatifs des revenus du foyer**
 - Le dernier avis d'imposition sur le revenu (2025 sur les revenus 2024)
- **Justificatifs de domicile de moins de trois mois.**
- **Justificatifs du mois de février 2025.**
- **Taxe foncière (pour les propriétaires)**

DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE

Nom & prénom du demandeur

Adresse

MAIL Téléphone

N° allocataire CAF ou MSA

Situation de famille

COMPOSITION DU FOYER ET SITUATION PROFESSIONNELLE y compris le demandeur

Nom	Prénom	Âge	Lien de parenté	Situation professionnelle

LOGEMENT : ☐ Locataire ☐ Accédant à la propriété ☐ Propriétaire

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations données

Fait à Villetaneuse, le

Signature du demandeur

Cadre réservé à la commission

Dossier reçu le

Passage en commission le

Décision d'attribution